

## Innovation et Connaissances

### + Innooo fait sa rentrée auprès des collectivités territoriales

David Commarmond

De nombreuses initiatives sont prises par les acteurs du numériques. Et toutes les innovations pour protéger la vie privée méritent notre attention. Le moteur de recherche et réseau social français sans publicité INNOOO lance le 7 septembre 2016 un nouveau service à l'attention des villes et des collectivités territoriales leur permettant d'animer des groupes de citoyens afin de stimuler la démocratie locale, de soutenir le développement économique, les actions de l'office de tourisme et le commerce de proximité.

#### **Parmi les principaux intérêts de cette solution pour les citoyens du territoire concerné on peut retenir :**

- Reprendre en main les données personnelles et les traces laissées par les utilisateurs et utilisées par les régies publicitaires américaines et les services de géolocalisation,
- Echanger des messages entre citoyens d'un même territoire pour se rendre service,
- Développer la participation des citoyens aux activités touristiques,
- Faciliter la recherche d'emploi (demandeurs d'emploi, salariés en recherche),
- Trouver des clients (autoentrepreneurs, artisans, commerçants)
- Trouver et fidéliser des adhérents (associations culturelles et sportives)
- S'auto-former avec les tutoriels Innooo et proposer de nouveaux tutoriels dans son champ de compétence.

#### **Démarche à suivre :**

Pour utiliser le moteur de recherche et les tutoriels : [www.innooo.fr](http://www.innooo.fr)

Pour rejoindre le réseau social Innooo : <http://www.innovativity.org/devenir-membre.php>

Plus d'information : [www.innooo.fr](http://www.innooo.fr) puis Menu et Rubrique Innooo Qu'est-ce que c'est ?

**Contact par mail :** [http://www.innovativity.org/contactparmail-v52.php?PHPSESSID =](http://www.innovativity.org/contactparmail-v52.php?PHPSESSID=)

**Contact Presse :** [clara-lce9@laposte.net](mailto:clara-lce9@laposte.net)

Clara Association INNOOO LCE9 16 rue de Chateaudun 75009 Paris

Source :

<http://www.veillemag.com>